

VITICULTURE

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du
réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

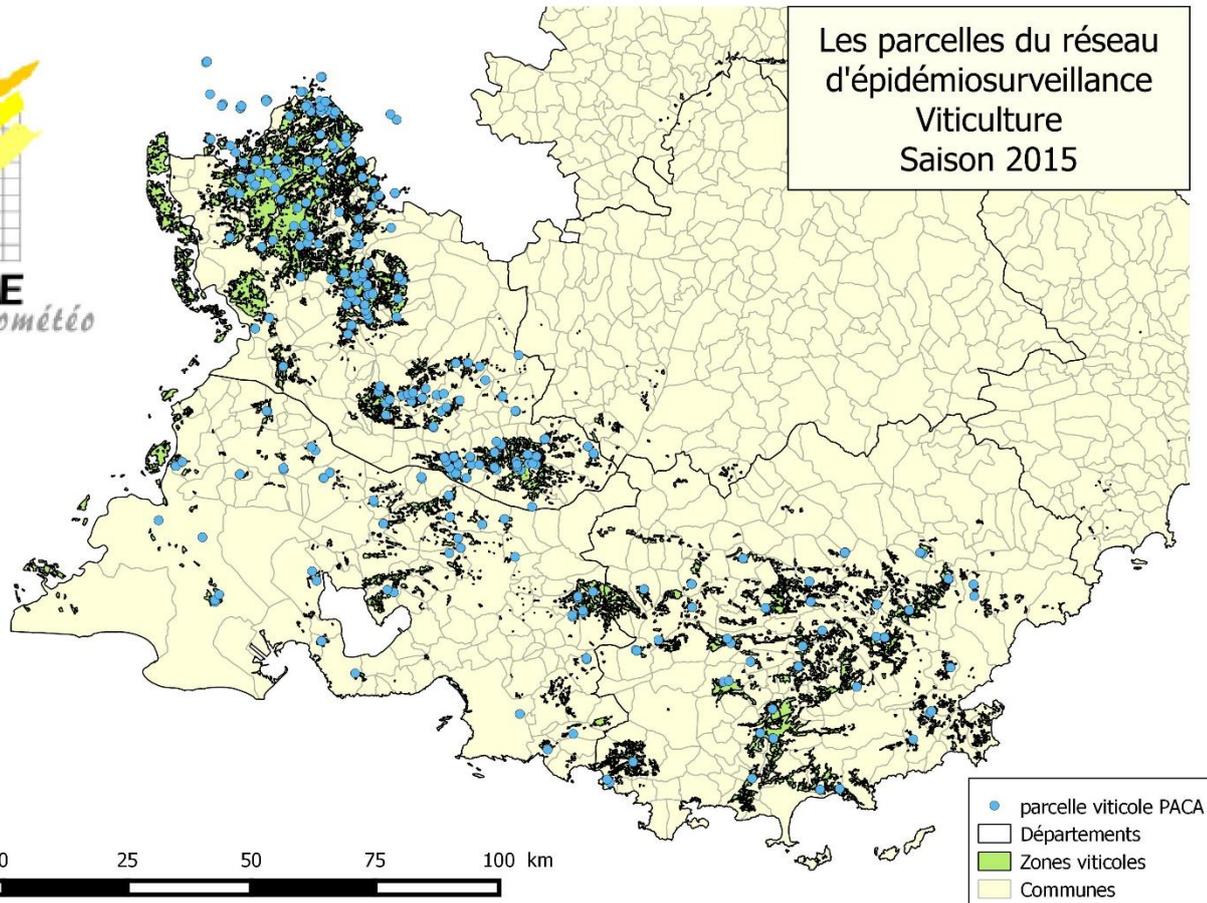
Bulletin
de santé
du végétal
écophyto2018



BILAN DE CAMPAGNE 2015

Réseau d'observations

Les Bulletins de Santé du Végétal 2015 ont été rédigés à partir d'observations réalisées sur
216 parcelles fixes et 15 parcelles flottantes réparties sur quatre territoires :



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur André PINATEL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Les partenaires participant aux observations sont les suivants :

- Territoire Provence : 52 parcelles fixes

Chambre d'Agriculture du Var : 6 observateurs

Association des Vignerons de la Ste Victoire : 1 observateur

Coopérative JARDICA : 1 observateur

Territoire Coteaux/Aix en Provence : 35 parcelles fixes

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône : 2 observateurs

Association des Vignerons de la Ste Victoire : 1 observateur

- Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône : 101 parcelles fixes

Chambre d'Agriculture du Vaucluse : 8 observateurs

Domaine Expérimental La Tapy : 1 observateur

CAPL : 1 observateur

Soufflet vigne : 2 observateurs

CEREALIS : 1 observateur

- Territoire Tricastin/Côtes du Rhône : 28 parcelles fixes

Chambre d'Agriculture de la Drôme : 3 observateurs

Coopérative de Nyons (SCAN) : 2 observateurs

Bilan climatique

Automne 2014 à mars 2015

L'automne est très doux, peu arrosé en octobre mais exceptionnellement pluvieux en novembre (records pluviométriques). L'hiver est également doux, excepté le mois de février, et pluvieux.

Les températures du mois de mars sont très contrastées : excédentaires en début de mois puis très basses du 14 au 27 mars, ce qui a retardé le débourrement. Les pluies sont voisines des valeurs moyennes.

Avril-mai

Le mois d'avril est doux. Des pluies sont enregistrées à partir du 16 mais sont le plus souvent inférieures aux valeurs moyennes.

Mai est venté, exceptionnellement chaud jusqu'au 13 et exceptionnellement peu pluvieux (de 0 à 5 mm).

Juin-Juillet

Les températures du mois de juin sont très chaudes en première décade (record de chaleur battu) puis oscillent autour de la moyenne jusqu'à la fin du mois. Les précipitations sont très abondantes (2 à 3 fois la moyenne selon les secteurs) mais sont concentrées le plus souvent entre le 8 et le 16. Des orages de grêle sont enregistrés localement les 6, 9, 10 ou 13 juin avec des dégâts très variables.

Le mois de juillet est très chaud et très sec. Les premières pluies du mois sont souvent enregistrées le 31 et sur la majorité des secteurs du territoire Provence, aucune pluie n'est observée en juillet.

Août-septembre

Le mois d'août est pluvieux (jusqu'à 3 fois la moyenne) avec des pluies conséquentes les 13 et les 23 et 24, sauf dans le territoire Provence où les précipitations enregistrées sont très hétérogènes (de 5 à 65 mm). La température moyenne mensuelle est conforme aux valeurs moyennes avec une première décade chaude, la deuxième fraîche et la dernière décade voisine des valeurs de saison.

La température moyenne mensuelle du mois de septembre est conforme à la moyenne pluriannuelle. Les précipitations sont très abondantes (plus de 100 mm) dans le territoire Tricastin/Côtes du Rhône, très hétérogènes dans le territoire Provence (10 à 156 mm) et déficitaires le plus souvent dans les autres territoires.



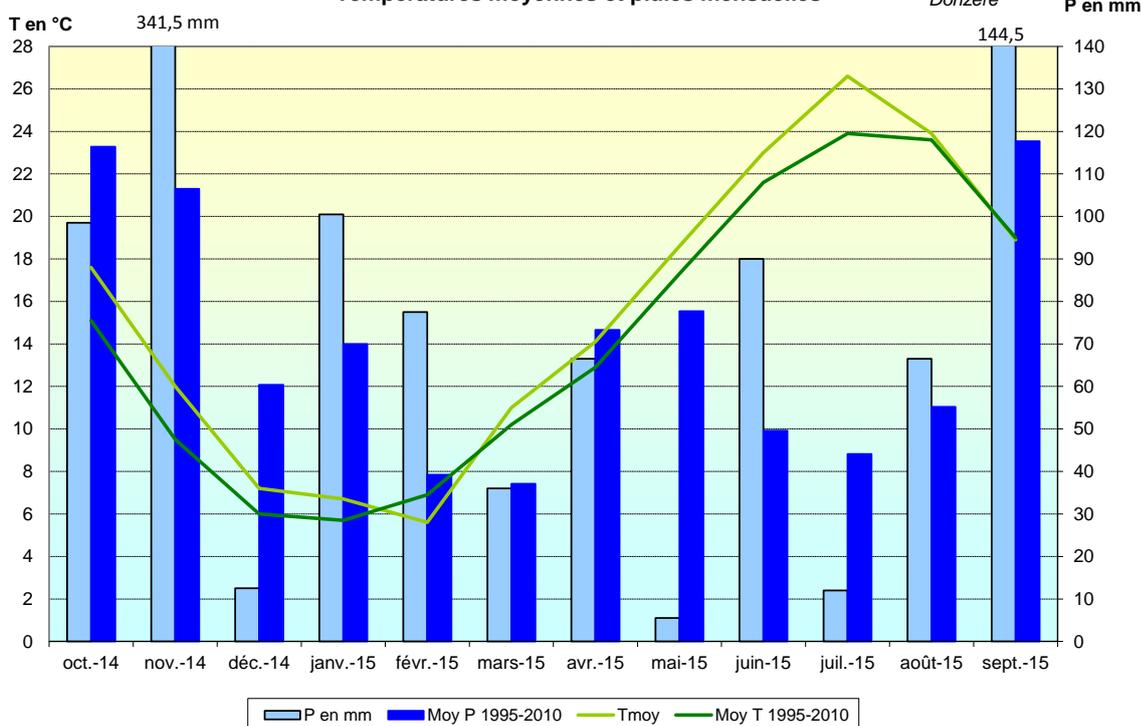
Températures moyennes et pluies mensuelles

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône
Carpentras - La Tapy



Températures moyennes et pluies mensuelles

Territoire tricastin/Côtes du Rhône
Donzère

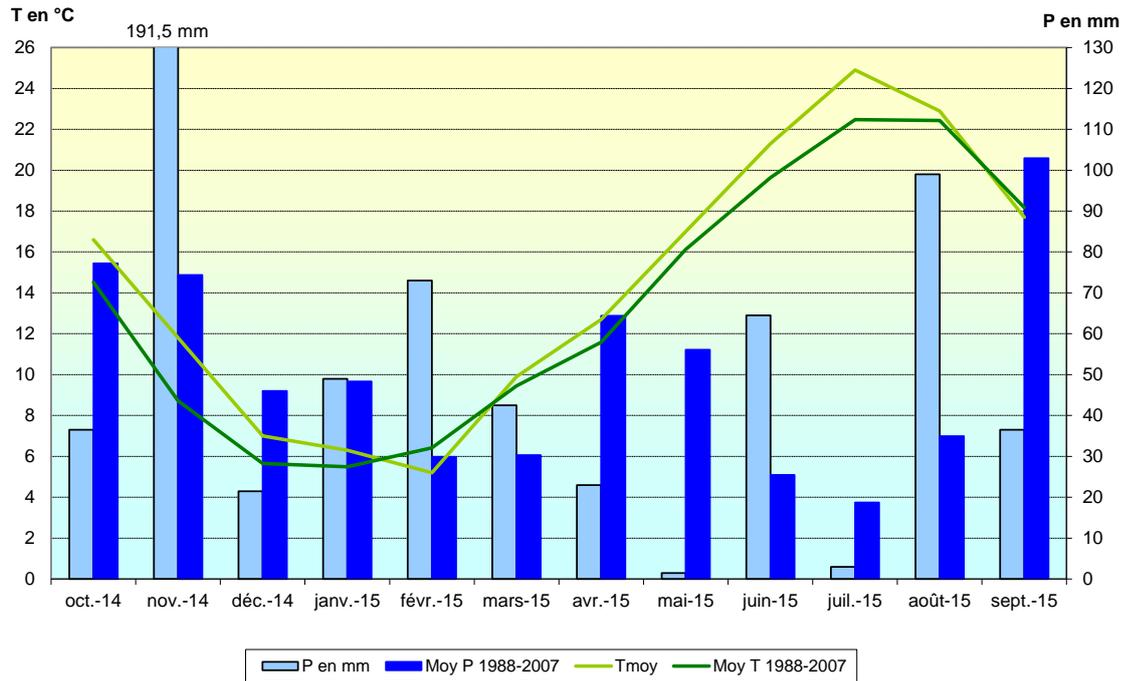




Températures moyennes et pluies mensuelles

Territoire Coteaux/Aix en Provence

Le Puy Ste Réparate



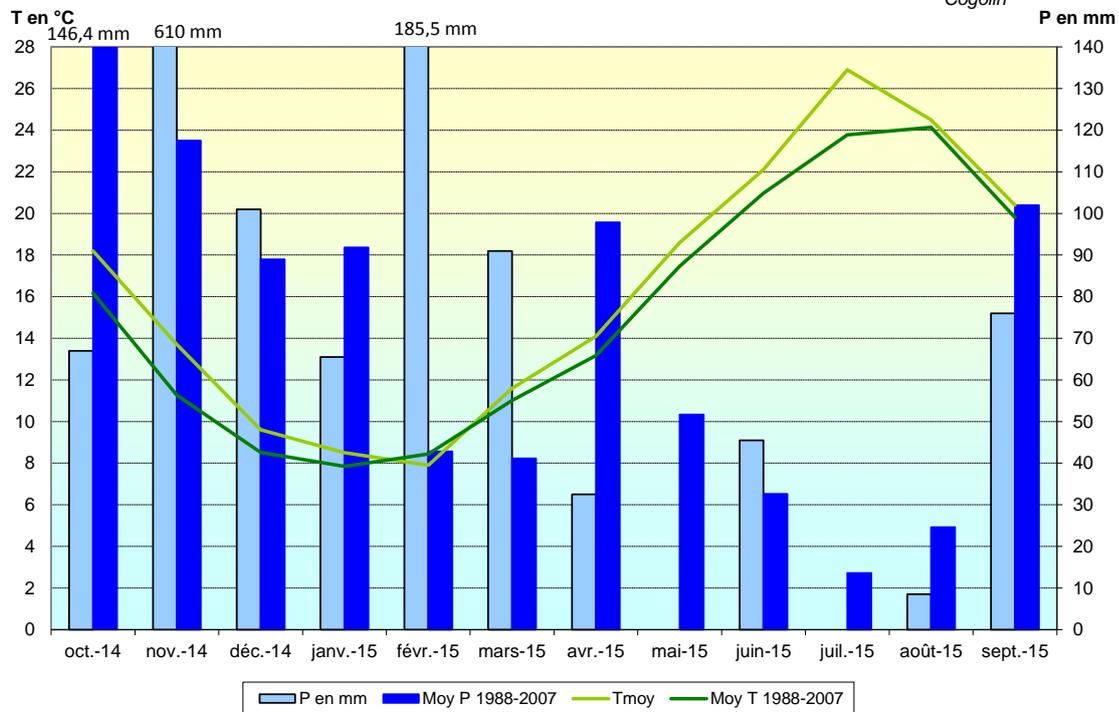
Sources CIRAME- CA13, traitement CIRAME



Températures moyennes et pluies mensuelles

Territoire Provence

Cogolin



Sources CIRAME- CA83, traitement CIRAME

Phénologie Cépage Grenache



Les températures fraîches observées à partir du 14 mars et jusqu'à la fin du mois ont entraîné un retard au débourrement, retard comblé à la mi-mai grâce à la douceur des températures du printemps. A la floraison, une avance de quelques jours est observée, avance qui va s'accroître avec les fortes chaleurs enregistrées fin juin et au cours du mois de juillet. A la véraison, l'avance est de 10 jours environ et s'est maintenue jusqu'à la récolte dans les territoires Provence et Coteaux/Aix en Provence. Une partie de l'avance a été perdue dans les territoires Tricastin Côtes du Rhône et Côtes du Rhône/vallée du Rhône suite aux orages du mois d'août.

Maladies et ravageurs

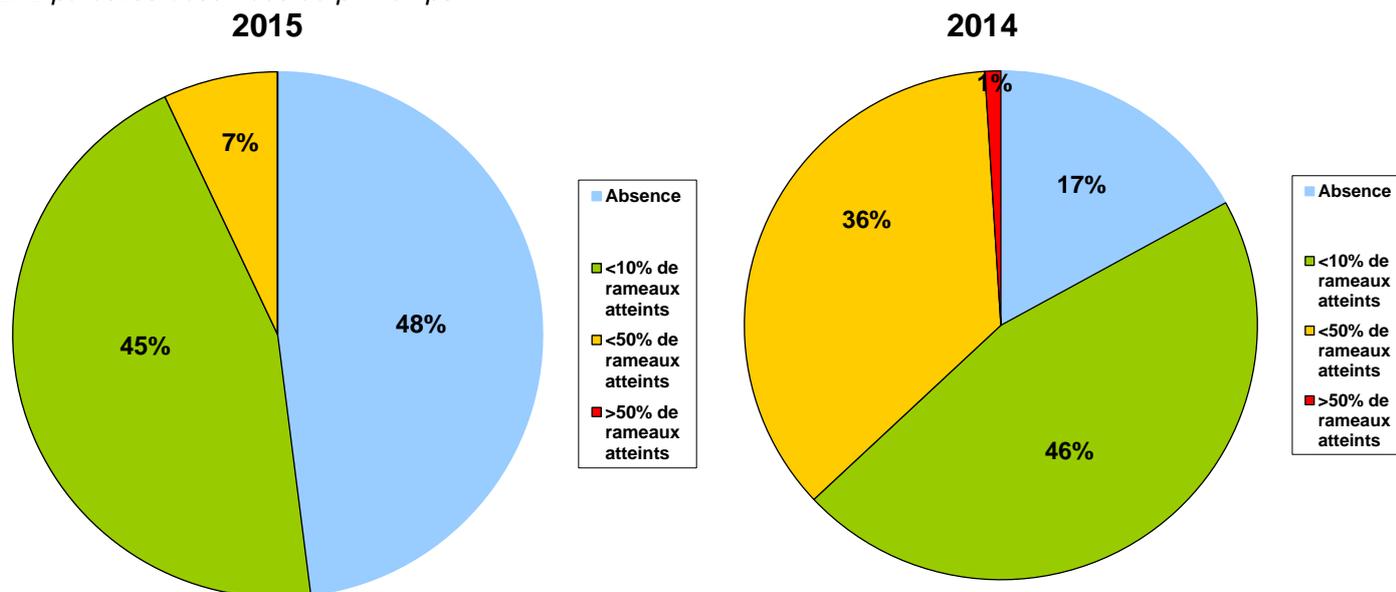
Excoriose



En 2015, 93% des parcelles observées ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% d'attaque, 63% en 2014.

Cette faible présence s'explique par un printemps 2014 très sec ayant engendré une forte disparition de cette maladie. Les pluies de fin avril 2015 ont pu la réactiver. Les comptages au printemps 2016 devraient mettre en avant ce phénomène.

212 parcelles observées au printemps:



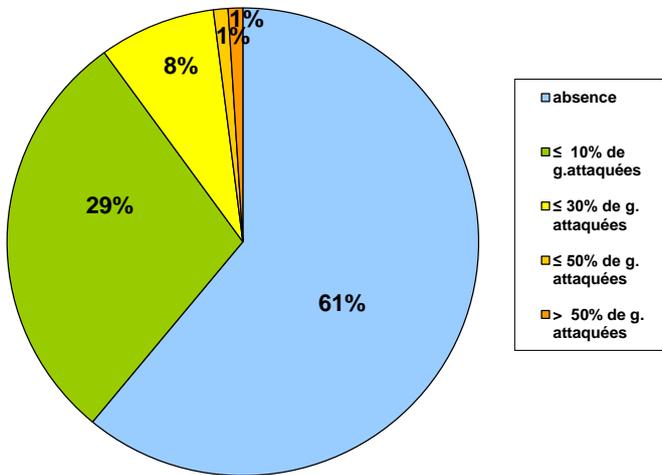
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende (% de ceps avec excoriose).

Oïdium

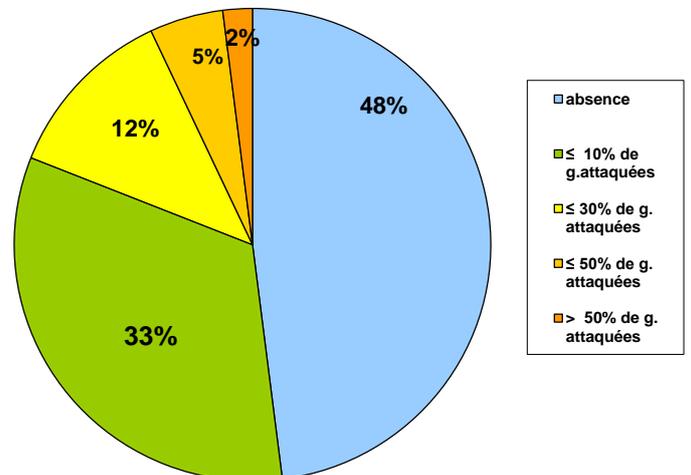


En 2015, 90% des parcelles observées ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes attaquées, 81% en 2014.

Oïdium sur grappes (2015)



Oïdium sur grappes (2014)



g=grappe

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Ces bilans ont été réalisés entre le stade fermeture de la grappe et le stade début véraison sur 208 parcelles.

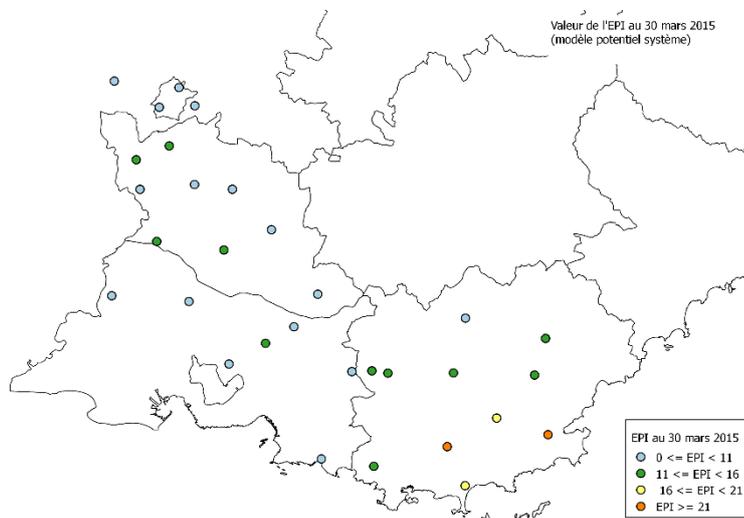


Mildiou

En sortie d'hiver, les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) indiquées par le modèle Potentiel Système étaient moyennes à fortes localement, les conditions climatiques hivernales ayant été favorables au champignon.

Les conditions climatiques sèches des mois de mai et juillet n'ont le plus souvent pas permis au mildiou de s'extérioriser.

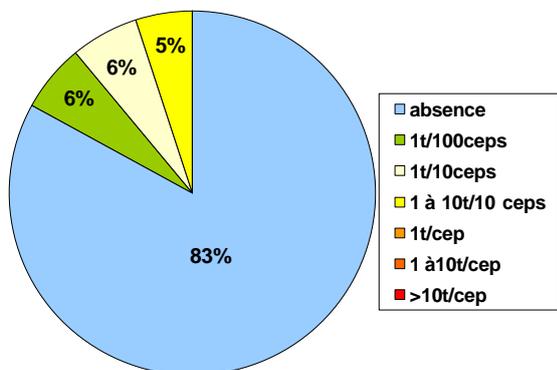
Carte régionale des EPI au 31 mars



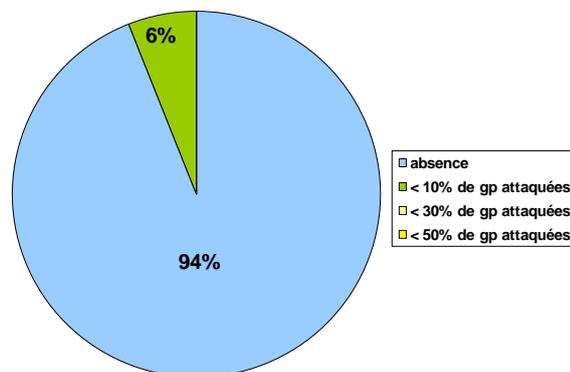
Territoire Provence

Les premiers foyers primaires sont observés le 4 mai suite aux pluies localisées du 19 avril. Il n'y a pas eu de contaminations possibles au mois de mai exceptionnellement peu ou pas pluvieux. De nouvelles taches sont observées à partir du 20 juin et jusqu'à début juillet suite aux épisodes pluvieux, souvent localisés, du 9 au 13 juin et du 16 juin. L'absence de pluie pendant plus d'un mois n'a pas permis au mildiou de s'extérioriser.

Mildiou sur feuilles



Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou ; gp=grappes

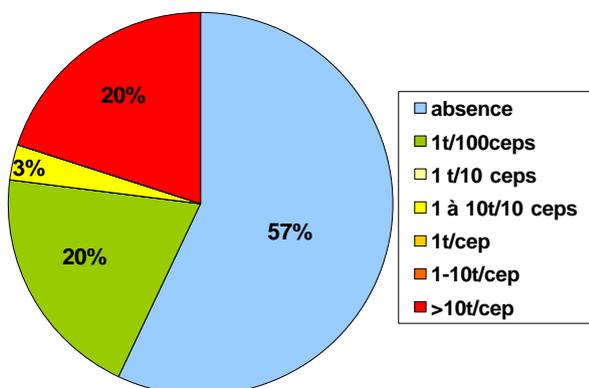
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Ces bilans ont été réalisés sur 52 parcelles entre le stade mi-véraison et la récolte

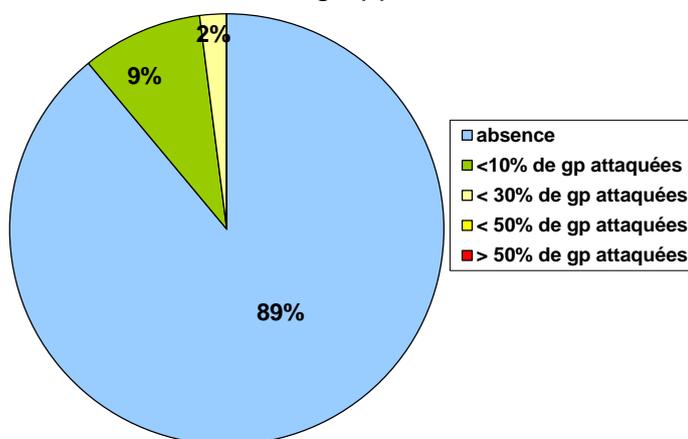
Territoire Coteaux/Aix en Provence

Les premiers foyers primaires sont observés le 11 mai suite aux pluies des 26/27 avril. Il n'y a pas eu de contaminations possibles au mois de mai exceptionnellement peu pluvieux. De nouvelles taches sont observées à partir du 20 juin et jusqu'à début juillet suite aux épisodes pluvieux des 9, 12, 13 et 14 juin. L'absence de pluie pendant plus d'un mois n'a pas permis au mildiou de s'extérioriser, excepté sur des parcelles au sud de l'étang de Berre et à l'ouest des Bouches du Rhône où des repiquages sont observés suite à de fortes humidités.

Mildiou sur feuilles



Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou ; gp=grappes

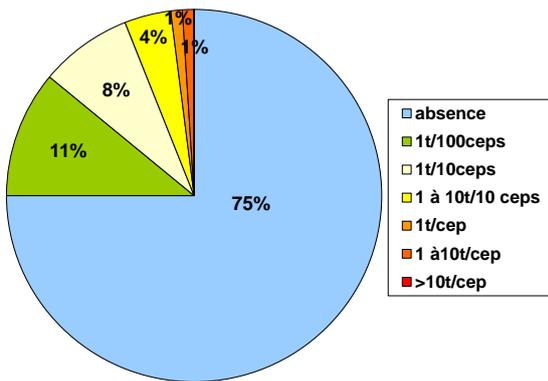
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Ces bilans ont été réalisés sur 35 parcelles entre le stade mi-véraison et la récolte.

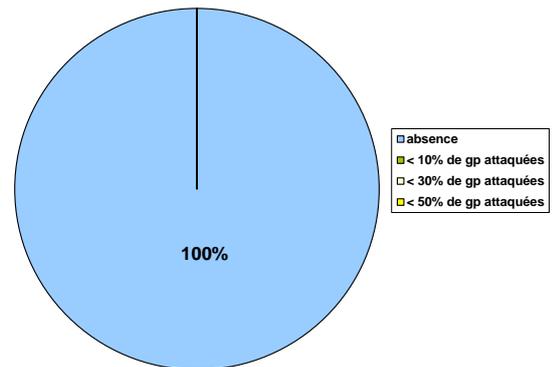
Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Les premiers foyers primaires sont observés le 4 mai issus de la pluie du 19 avril, puis à partir du 11 mai suite aux pluies des 26/27 avril. Il n'y a pas eu de contaminations possibles au mois de mai exceptionnellement peu pluvieux. De nouvelles taches sont observées à partir du 20 juin et jusqu'à début juillet issues des contaminations des 9, 12, 13 et 14 juin. L'absence de pluie pendant plus d'un mois n'a pas permis au mildiou de s'extérioriser.

Mildiou sur feuilles



Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou ; gp=grappes

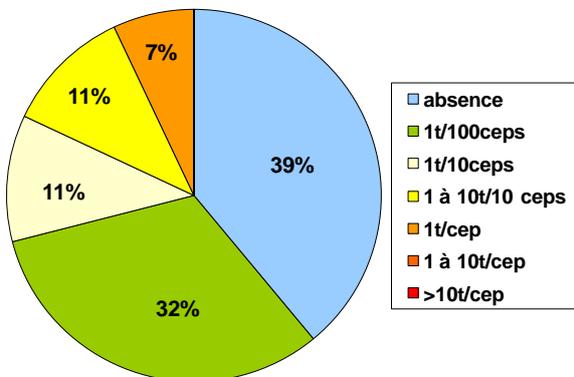
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Ces bilans ont été réalisés entre le stade mi-véraison et la récolte sur 100 parcelles.

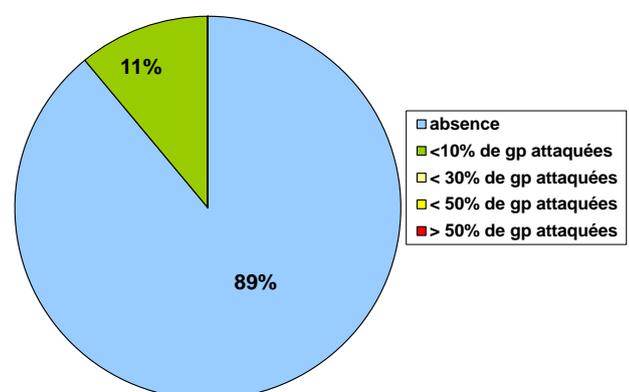
Territoire Tricastin/Côtes du Rhône

Les premiers foyers primaires sont observés le 4 mai issus de la pluie du 19 avril, puis à partir du 11 mai suite aux pluies des 26/27 avril. Il n'y a pas eu de contaminations possibles au mois de mai exceptionnellement peu pluvieux. De nouvelles taches sont observées à partir du 20 juin et jusqu'à début juillet issues des contaminations des 9, 12, 13 et 14 juin. L'absence de pluie pendant plus d'un mois n'a pas permis au mildiou de s'extérioriser.

Mildiou sur feuilles



Mildiou sur grappes



t=tache de mildiou, gp=grappes

Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Ces bilans ont été réalisés entre le stade mi-véraison et la récolte sur 28 parcelles.

Black-Rot



Forte progression de cette maladie cette année dans les territoires Tricastin/Côtes du Rhône et Côtes du Rhône/Vallée du Rhône (secteurs nord Vaucluse et Ventoux) avec localement des pertes de récolte allant jusqu'à 100%. Dans le territoire Coteaux/Aix en Provence, des symptômes sur feuilles et sur grappes ont été observés pour la première fois. Le territoire Provence a été peu concerné par cette maladie.

Territoire Coteaux/Aix en Provence :

Sur 33 parcelles observées, 32% présentaient des symptômes sur feuilles, 39% des symptômes sur grappes.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Sur 96 parcelles observées, 75% présentaient des symptômes sur feuilles, 77% des symptômes sur grappes.

Territoire Tricastin/Côtes du Rhône

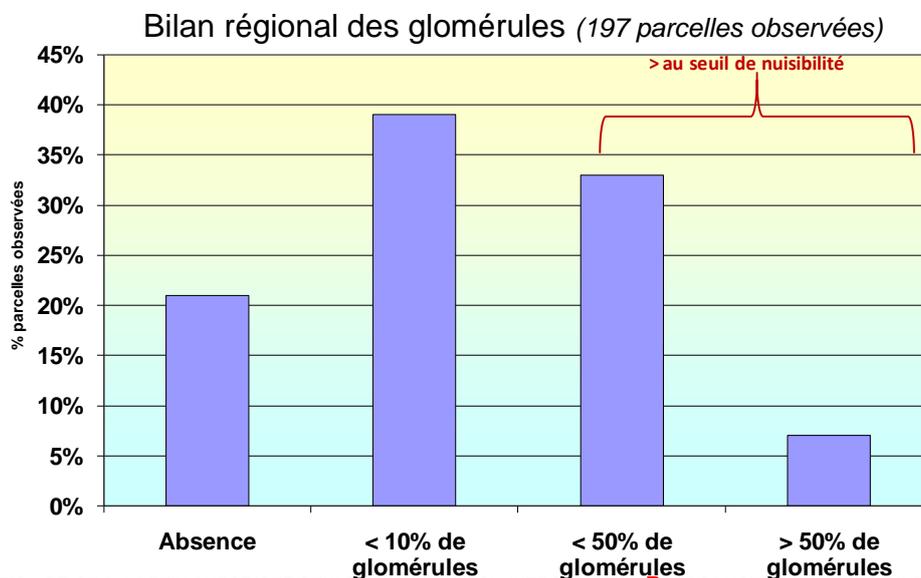
Sur 27 parcelles observées, 85% présentaient des symptômes sur feuilles, 78% des symptômes sur grappes.

Vers de la grappe



Première génération : eudémis et cochylis

Les vols ont débuté à partir du 23 mars en secteur I, du 29 mars en secteur II, du 3 avril en secteur III, du 8 avril en secteur IV, du 11 avril en secteur V.

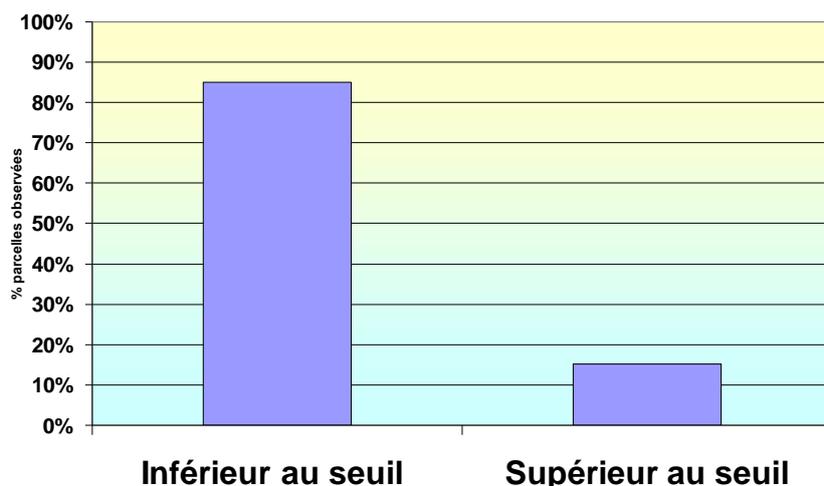


Au niveau régional, en 2015, **60% des parcelles observées n'ont pas dépassé le seuil de nuisibilité** qui est de 10% de glomérules, **75% en 2014**.

Deuxième génération : eudémis et cochylys

Les vols ont débuté à partir du 31 mai en secteur I, 3 juin en secteur II, 7 juin en secteur III, 11 juin en secteur IV, 14 juin en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers perforations (189 parcelles observées)

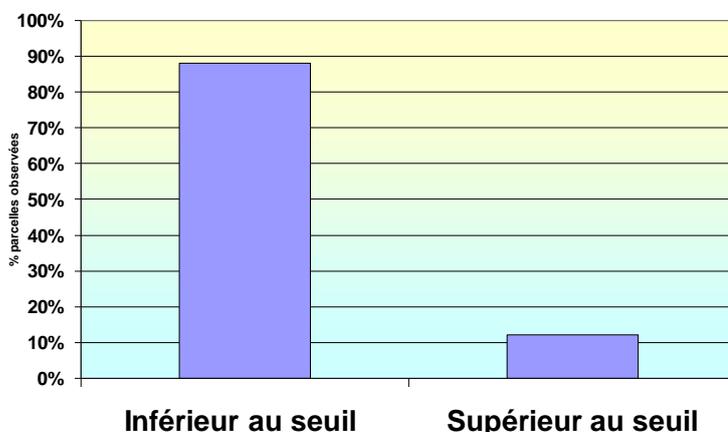


Au niveau régional, en 2015, **85% des parcelles n'ont pas dépassé le seuil de nuisibilité** qui est de 10% de foyers, **90% en 2014**

Troisième génération : eudémis

Les vols ont débuté à partir du 14 juillet en secteur I, 17 juillet en secteur II, 22 juillet en secteur III, 26 juillet en secteur IV et 1er août en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers (100 parcelles observées)



Au niveau régional, en 2015, **88% des parcelles n'ont pas dépassé le seuil de nuisibilité** qui est de 30% de foyers, **75% en 2014**. A noter que les dégâts sont faibles dans les territoires Coteaux/Aix en Provence et Provence.

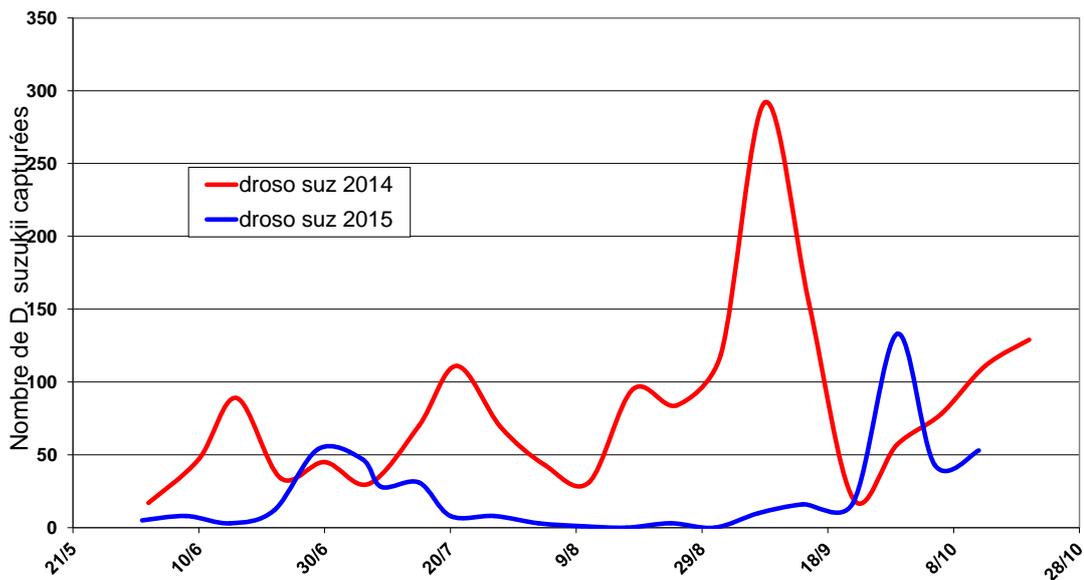
Drosophila suzukii



Le suivi des piégeages mis en place en 2013 s'est poursuivi cette année. 13 pièges ont été mis en place dont 11 situés dans des parcelles de raisin de table. Les conditions climatiques de l'été 2015 (chaleur et manque d'humidité) ont entraîné une forte mortalité des drosophiles. Il y a eu très peu de pourriture acide cette année.



Suivi du vol de *Drosophila suzukii* dans une parcelle de raisin de table en 2014 et en 2015 - La Tapy, Carpentras-serres



LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, la SICA Edelweiss, la CAPL, Soufflet Vigne, JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Agnès Vallier, Julien Vigne (CA26), François Bérud, Eric L'Helgoulch (CA84), Claire Bontemps, Mathieu Comber (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.